

Mode d'emploi

Les Critères de qualité du Réseau d'écoles21 comprennent 25 modules :

- Le **module de base** sert de porte d'entrée dans les critères de qualité.
- Les 24 modules thématiques permettent une approche plus approfondie.

Les modules thématiques couvrent les quatre domaines suivants :

A Principes d'action (6 modules)

B Organisation (2 modules)

C Éducation en vue d'un développement durable (8 modules)

D Promotion de la santé (8 modules)

Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons à toutes les écoles de commencer par le **module de base** lorsqu'elles utilisent l'instrument pour la première fois. Deux ou trois autres modules peuvent être sélectionnés pour une étude plus approfondie.

Pour les écoles qui rentrent dans le Réseau ou qui refont un état des lieux chaque 3 ans, les Critères de qualité sont un instrument précieux. Les objectifs, indicateurs et mesures nommés dans la convention peuvent être revus et actualisés.

Chaque école choisit le ou les modules thématiques selon ses propres priorités. Plusieurs points de départ sont possibles, tel qu'un axe thématique spécifique, un besoin d'action urgent ou la perspective de progrès rapides et tangibles.

Chaque module consiste en une liste de maximum dix indicateurs qui répondent à la question : À quoi reconnaissons-nous que ce critère est rempli ?

Pour chaque indicateur sont proposés un état des lieux de sa mise en œuvre actuelle dans l'école (1 = jamais, 4 = presque toujours) et une priorisation pour son traitement futur (1 = faible, 4 = très haute). La liste d'indicateurs ne doit pas être comprise comme une liste de contrôle à parcourir de bout en bout. Au contraire : elle permet de fixer des priorités.

Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons aux écoles qui utilisent les Critères de qualité de viser comme but le niveau 3, soit « souvent ».

Les indicateurs des 16 modules pour **l'éducation en vue d'un développement durable (C)** et pour **la promotion de la santé (D)** se répartissent selon deux axes : « Enseigner, apprendre et accompagner. » et « L'école comme espace d'apprentissage, de travail et de vie ».

A la fin de chaque module sont proposés des liens avec d'autres modules ou informations vers des pages thématiques du Réseau : www.reseau-ecoles21.ch.

Précisions

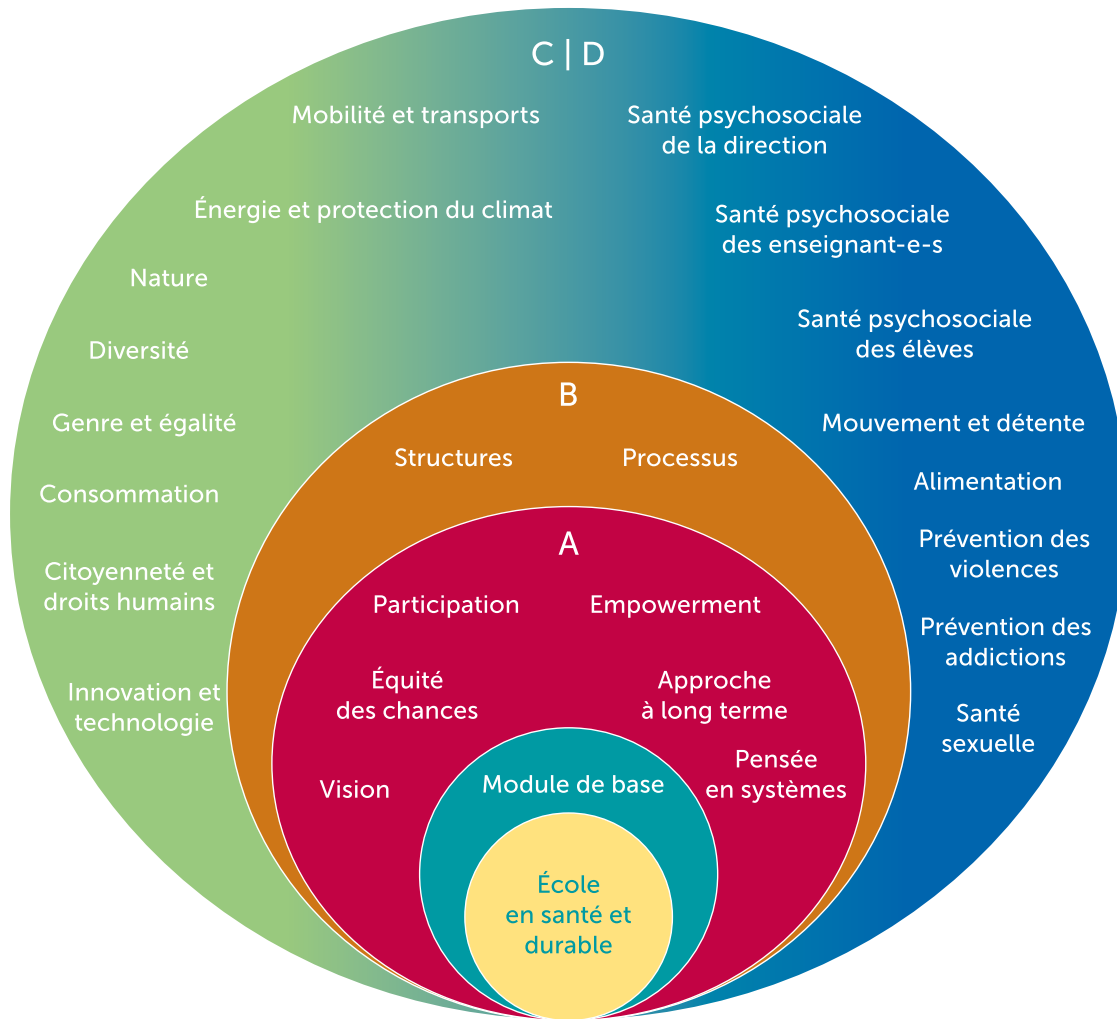
Le **module de base** contient une sélection d'indicateurs tirés des **Principes d'action (A)** et d' **Organisation (B)**. Par exemple, la mention « **7A.1.1** » fait référence au premier indicateur du module A « **Participation** ».

L'expression « école en santé et durable » utilisée dans tous les modules peut être remplacée par « école en santé » pour une école ayant le profil « Nous sommes en route vers une école en santé ».

Remarque

Par « parents », nous entendons tou-te-s les tuteurs/-trices légaux/-ales et personnes responsables de l'éducation. Le seul terme « parents » est utilisé par souci de simplicité, mais il doit être compris dans un sens large.

Table des matières



Module de base	5
A Principes d'action	
A.1 Participation	7
A.2 Empowerment	8
A.3 Équité des chances	9
A.4 Approche à long terme	10
A.5 Vision	11
A.6 Pensée en systèmes	12
B Organisation	
B.1 Structures	13
B.2 Processus de développement de l'école	14
C Éducation en vue d'un développement durable	
C.1 Mobilité et transports	16
C.2 Énergie et protection du climat	18
C.3 Nature	20
C.4 Diversité	22
C.5 Genre et égalité	24
C.6 Consommation	26
C.7 Citoyenneté et droits humains	28
C.8 Innovation et technologie	30
D Promotion de la santé	
D.1 Santé psychosociale de la direction	32
D.2 Santé psychosociale des enseignant-e-s	34
D.3 Santé psychosociale des élèves	36
D.4 Mouvement et détente	38
D.5 Alimentation	40
D.6 Prévention des violences	42
D.7 Prévention des addictions	44
D.8 Santé sexuelle	46

C.4 Diversité

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Diversité » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement favorisent des compétences qui permettent aux élèves d'aborder avec respect la diversité, et notamment la compréhension interculturelle, tout en adoptant une perspective plus objective et orientée vers les ressources face à la diversité et aux inégalités.								
2.	a. Dans notre école, des projets et activités adaptés à ce thème sont organisés de manière transversale et inter-disciplinaire. La capacité à changer de perspective est spécifiquement encouragée (par ex. : organisation de festivités culturelles, promotion de l'équité et de la serviabilité, pratique de la reconnaissance mutuelle, groupes de discussion, accord sur des règles en cas de propos/comportements discriminatoires, échanges d'élèves ou de classes).								
	b. Des opportunités d'apprentissage orientées vers l'action dans des situations réelles sont créées (par ex. : familiarisation avec la diversité à travers des rencontres, visites, recherches, interviews).								
3.	Les enseignant-e-s/le personnel d'encadrement utilisent les forces des enfants issus de différents milieux (par ex. : compétences linguistiques, savoir culturel).								
4.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser concernant la diversité (notamment culturelle) et l'inégalité (par ex. : discrimination, racisme, interculturelité, éthique, culture scolaire, équité des chances, droits humains/de l'enfant)								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
5.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel d'encadrement s'occupent spécifiquement des questions liées à la diversité (notamment culturelle) et à l'inégalité et se forment en conséquence.								
	b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
6.	Pour des problématiques spécifiques liées à la diversité et à l'inégalité, nous consultons des spécialistes externes.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



C.4 Diversité

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Diversité » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
7.	Notre équipe aborde régulièrement le sujet, discute des différentes positions et adopte une position commune à l'interne comme à l'externe (par ex. : règles en cas de propos/comportements discriminatoires, soutien individuel, formation linguistique, inclusion, apprentissage dans des groupes hétérogènes, code scolaire élaboré de manière participative, promotion de la cohésion sociale).								
8.	L'école pratique une pédagogie de la diversité dans laquelle toutes et tous les élèves ont leur place, sont accepté-e-s de manière égale et sont soutenu-e-s dans le sens du développement de leur potentiel, et ce indépendamment de leur origine, de leur genre, de leur langue, de leur religion, de leur couleur de peau, de leur éventuelle situation de handicap, de leur niveau de réussite, etc. Il existe des offres pour la promotion de toutes et tous les élèves (par ex. : soutien aux élèves ayant des besoins spécifiques, offres pour les élèves surdoué-e-s, égalité d'accès aux offres scolaires et aux ressources pédagogiques, formation linguistique, enseignement individualisé, aide aux devoirs, coopération au sein des Paysages éducatifs).								
9.	Dans sa collaboration avec les parents, l'école tient compte du contexte scolaire et extrascolaire, notamment en ce qui concerne la langue, l'origine et la connaissance du système éducatif (par ex. : participation des parents à l'orientation professionnelle, recours à des mentors, cours de langue pour les parents, cafés-parents, prise en compte de la diversité lors de la formation du conseil des parents, avis sur les activités extrascolaires).								
10.	Notre école contribue ou participe à des projets avec des acteurs de la commune autour de la diversité (par ex. : festival de la diversité, semaine d'action contre le racisme).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [A.3 Équité des chances](#) [C.5 Genre et égalité](#) [C.7. Démocratie et droits humains](#) [D.6. Prévention des violences](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

[Diversité et compréhension interculturelle](#) [Prévention des violences \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)